RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Grand Est

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le 7 septembre 2022

Mobilisation de l'ARS, des professionnels de santé et des élus du Nord Ardennes sur la périnatalité à Sedan

Ce mercredi 7 septembre, Virginie Cayré, Directrice Générale de l'ARS, en présence de M. le Préfet, a animé une réunion avec les élus et la communauté professionnelle du CHI Nord-Ardennes. Cette réunion avait pour objectif d'échanger sur la sécurisation des parcours de prise en charge des futures mamans et des nouveaux nés sur le territoire sedanais et de définir des modalités de travail permettant également de sécuriser les médecins, les sages-femmes et les soignants dans leurs pratiques professionnelles.

Ce temps d'échange a permis de faire un point de situation sur les difficultés de démographie médicale identifiées sur le territoire nord-ardennais et en particulier à Sedan, dans les trois spécialités nécessaires au fonctionnement d'une maternité à savoir les gynécologues-obstétriciens, pédiatres et anesthésistes ; ainsi que sur l'organisation des prises en charge mère-enfant sur le territoire sedanais. L'objectif cible à 2 mois est d'élaborer un plan d'action pour mieux répondre aux besoins de la population du territoire sur ces thématiques.

Les acteurs se sont engagés à travailler sur un projet portant sur :

- la mise en œuvre effective, par un travail conjoint entre les équipes hospitalières de Charleville-Mézières et de Sedan du projet médical partagé des établissements publics de santé du Nord Ardennes réunis au sein du Groupement hospitalier de territoire (GHT) Nord Ardennes. Sur certains aspects les acteurs se rapprocheront du CHU de Reims et de la Faculté de médecine de Reims. Ce travail doit s'appuyer sur des retours d'expérience de prise en charge et sur les bonnes pratiques validées par les sociétés savantes. Il a vocation à renforcer, par la mise en place d'équipes communes, l'attractivité du territoire pour les praticiens tout en améliorant la qualité des prises en charge mère-enfant et l'adaptation des parcours des futures mamans à leur état de santé et à celui de leur bébé ;

Contact presse
ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

- la poursuite du travail sur le plan de continuité de l'activité des prises en charge en cas de rupture dans l'activité de la maternité de Sedan, à l'image de ce qui avait été travaillé avant l'été dans la perspective des tensions estivales sur les effectifs, sans qu'il ait été besoin de le mobiliser ;

- le renforcement sur le territoire sedanais de l'offre de prévention, d'accompagnement à la parentalité et de suivi des futures mamans, avec une articulation entre la ville et l'hôpital renforcée.

L'ARS a donné rendez-vous aux élus et à la communauté professionnelle du Centre hospitalier intercommunal Nord-Ardennes début novembre pour faire un point d'étape sur les différents travaux engagés conjointement entre les équipes de Charleville-Mézières et de Sedan.